



<https://latribunelibre.com/emploi/directeur-adjoint-esat-cressonnet-f-h>

Directeur Adjoint ESAT Cressonnet F/H

Description

Sous l'autorité du Directeur et dans le cadre de la politique associative :

- Mettre en œuvre, en lien le directeur de l'ESAT, le projet d'établissement et son projet de transformation vers un modèle inclusif.
- Assurer le suivi et le développement commercial des activités de l'ESAT.
- Organiser, gérer l'activité économique et de production et œuvrer à son développement.
- Promouvoir l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, et suivre la mise en œuvre des projets personnalisés
- Développer l'insertion des travailleurs en Milieu Ordinaire de Travail, en s'appuyant sur l'ensemble
- Assurer le management de l'équipe de moniteurs d'atelier et de la chargée d'insertion professionnelle
- Participer à la gestion budgétaire et financière de l'ESAT
- Garantir la qualité de l'accompagnement des personnes accompagnées dans un contexte d'activités économiques diverses, en développant leur formation professionnelle, leurs habiletés socioprofessionnelles et leurs parcours d'inclusion professionnelle en milieu ordinaire.
- Garantir la sécurité des personnes et des biens.
- Remplacer le directeur lors de ses absences, au sein de l'ESAT et des SAVS dont il a la responsabilité.

Qualifications

- **Formation :** Bac+2 à Bac+5 (BTS/DUT/Licence pro en génie industriel, méthodes, production , management de la production, ou équivalent). Les titulaires d'un Master dans le champ médico-social ou du management sont également bienvenus.
- Expérience minimum de 3 ans dans l'encadrement.
- Expérience souhaitée dans l'accompagnement de personnes handicapées travaillant en milieu protégé.

Organisme employeur

APAJH Gironde

Type de poste

Temps plein

Secteur

AIDE PAR LE TRAVAIL

Lieu du poste

33478, ST SEURIN SUR L ISLE,
ST SEURIN SUR L ISLE, France

Date de publication

24 septembre 2025 à 15:14

Valide jusqu'au

24.10.2025

- Maîtrise des outils informatiques dont la gestion commerciale.
- Compétences organisationnelles, relationnelles et capacité de travail en équipe pluridisciplinaire exigées.
- Rémunération : Classe 2 Niveau 1, Convention collective du 15 mars 1966, reprise de l'ancienneté

Si vous vous reconnaisssez dans ce profil, rejoignez nous ! Nous avons hâte de faire connaissance